

ANNEXE A

Le gouvernement devrait également demeurer ouvert aux conseils et aux contributions concrètes que des personnes et des organismes peuvent apporter pour favoriser l'élargissement de la Réserve et lui permettre une efficacité accrue.

Il semble que la plupart des réservistes n'aient guère eu de difficultés à obtenir de leurs employeurs l'autorisation de servir dans la Réserve. Cependant, étant donné que la taille de la Réserve est appelée à tripler, que la solde et les indemnités augmentent, que la formation s'améliore et qu'on recherche un nombre croissant de techniciens et de professionnels compétents, des tensions aujourd'hui minimes risquent de s'accroître en proportion.

*RECOMMANDATION:*

Le Comité recommande que le Premier ministre, les chefs des partis de l'Opposition, le ministre de la Défense nationale, de même que les dirigeants du milieu des affaires, des syndicats et d'autres leaders d'opinion s'emploient activement à promouvoir l'expansion de la Réserve.

*RECOMMANDATION:*

Le Comité recommande que le ministère de la Défense nationale et son ministre continuent d'encourager les employeurs à autoriser leurs employés à participer aux activités de la Réserve. Dans la mesure du possible, les employeurs devraient combler le manque à gagner des employés qui participent à ces activités.

*RECOMMANDATION:*

Si les employeurs opposent une résistance sensible à l'expansion de la Réserve, le gouvernement devrait envisager l'adoption d'une mesure législative visant à se garantir un nombre de réservistes suffisant, sans perte de congés et de salaires, et sans risque pour leur carrière.

*RECOMMANDATION:*

Le Comité recommande qu'on s'efforce de conserver des unités dans les régions rurales du Canada et, dans la mesure du possible, de rétablir des unités traditionnelles. Il conviendrait d'établir de nouvelles unités dotées de noms appropriés dans les secteurs de croissance démographique.